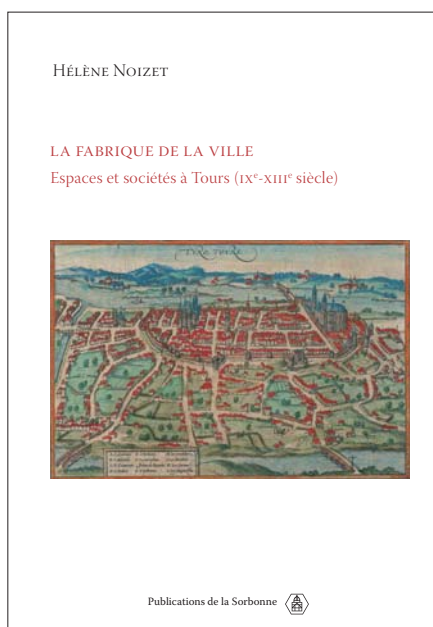




HÉLÈNE NOIZET

La fabrique de la ville Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)



Cette étude se propose d'aborder l'espace urbain comme une construction impensée de l'activité humaine. Les pratiques et les représentations des acteurs qui s'impliquent dans la ville de Tours (les chanoines de Saint-Martin, les moines de Saint-Julien et de Marmoutier, les rois, les archevêques, les comtes...) sont examinées tout d'abord pour elles-mêmes, comme une série de moments particuliers, liés à chaque fois à des finalités spécifiques et très diverses - et en général non urbaines. Puis, elles sont mises en relation avec les caractéristiques de l'espace urbain, c'est-à-dire le parcellaire et le réseau viaire précisément décrits grâce à un système d'information géographique, en montrant qu'elles participent à structurer cet espace urbain de manière dialectique, et non causale ou immédiate. Les temporalités propres à l'activité sociale, qui ne sont pas les mêmes que celles de la structuration de l'espace urbain, interagissent néanmoins en permanence avec

celles de la ville. C'est ce jeu de décalage entre des temporalités aux rythmes différents qui permet d'expliquer la morphogenèse de la ville.

Agrégée d'histoire, Hélène Noizet est maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne où elle poursuit ses recherches sur l'espace urbain, notamment sur la ville de Paris.

ISBN 978-2-85944-572-0
ISSN 0290-4500

Prix : 35 €

vient de paraître

Table des matières

Préface	5
Avant-propos.....	9
INTRODUCTION	15
Une problématique fondamentalement urbaine	15
La construction du corpus en vue de l'analyse des représentations spatiales des acteurs	18
Les procédures de l'analyse statistique textuelle.....	22
Première partie	
Les fondements carolingiens	
(fin du VIII^e siècle-début du X^e siècle)	27
CHAPITRE I. Moines et chanoines à Saint-Martin (V ^e -IX ^e siècle).....	29
L'évolution du complexe basilical san-martinien du V ^e au VIII ^e siècle	29
<i>Une institution fondamentalement séculière jusqu'au milieu du VII^e siècle</i>	<i>29</i>
<i>Affirmation de la composante monastique à partir du milieu du VII^e siècle</i>	<i>30</i>
Le choix de la règle canoniale à Saint-Martin au début du IX ^e siècle.....	31
<i>La nouvelle ambiguïté du statut des frères de Saint-Martin vers 800</i>	<i>31</i>
<i>Adoption de la règle canoniale au début du IX^e siècle.....</i>	<i>36</i>
Laïcs et chanoines de Saint-Martin au IX ^e siècle	37
Monasterium, claustrum et septa.....	37
<i>Une vie communautaire ?</i>	<i>41</i>
CHAPITRE II. Le centre tourangeau et ses domaines périphériques aux IX ^e -X ^e siècles	45
L'approvisionnement depuis les possessions périphériques.....	45
Le temporel de Saint-Martin en Val de Loire.....	45
Victus et vestitus	47
<i>Une géographie fluviale</i>	<i>48</i>
Réseaux d'approvisionnement.....	52
Comparaison avec les abbayes parisiennes.....	52
Conséquences spatiales locales.....	54
Une modélisation quantitative de l'agglomération san-martinienne	54
La question de la mouture des grains	56
Le poisson : la pêcherie de Saint-Côme.....	59
La viande : les terres d'embouche des Varennes	60

CHAPITRE III. Relations politiques et responsabilités au sein du chapitre de Saint-Martin (du IX ^e siècle à la fin du X ^e siècle).....	65
Des abbés laïcs bienveillants : les Robertiens.....	65
Saint-Martin, noyau abbatial du commandement neustrien.....	65
De Robert (888-922/923) à Hugues le Grand (922/923-956) : l'éloignement de l'abbé.....	68
Les responsables du chapitre.....	72
Le doyen.....	72
Le trésorier.....	73
Une institution bicéphale.....	74
Les autres dignitaires et leurs revenus.....	75
L'écolâtre.....	75
Grangier et cellérier.....	77
Portier et hospitalier.....	79
Une conception patrimoniale du revenu canonial.....	81
CHAPITRE IV. Analyses contextuelles et statistiques du vocabulaire spatial de 774 à 918.....	87
Les effets de source.....	87
Contextes des entités urbaines et spatiales.....	88
Civitas et urbs.....	88
Suburbium.....	89
Burgus.....	91
Vocabulaire spécifique des chanoines de Saint-Martin.....	91
Mansio.....	91
Pauperes et hospitale.....	92
Suburbium civitatis Turonicae.....	93
Sepulchrum Sancti Martini.....	93

Deuxième partie

Les nouveaux ferments du X^e siècle : refondation de Saint-Julien et émergence de Châteauneuf.....

CHAPITRE V. Le castellum Sancti Martini (903-938).....	97
Une nouvelle entité rivale de la Cité de Tours.....	97
Le rôle de l'immunité : une jonction physique avec la Loire.....	97
Un double enjeu politique.....	99
Délimitation du suburbium castelli Sancti Martini.....	103
La distance critique entre chanoines et laïcs au sein du castellum.....	107
La théorie : une séparation du castrum en deux moitiés.....	107
La réalité sociale : des interférences récurrentes entre l'univers des laïcs et celui des chanoines.....	110

Les infrastructures locales d'approvisionnement après 919	116
La boulangerie	116
La porterie	117
CHAPITRE VI. Moines et laïcs de Saint-Julien (940-1114)	121
La refondation de Saint-Julien par Téotolon (940-943)	121
L'œuvre monastique de Téotolon	121
Les relations entre Saint-Julien, Cluny et Marmoutier (940-1050).....	124
Les espaces de Saint-Julien à Tours.....	126
Emprise de l'enclos monastique	126
Fiefs et paroisse de Saint-Julien	128
Saint-Martin, Saint-Julien et la grève de la Loire : un enjeu fluvial?.....	131
Les sources textuelles et archéologiques.....	131
Le cellérier de Saint-Martin et la Loire.....	132
Une distance critique entre moines et laïcs physiquement mesurable.....	134
Le rejet des laïcs à distance du monastère.....	134
La Loire, les moines et les laïcs en 1114	136
CHAPITRE VII. Marmoutier et Châteauneuf de la fin du X^e siècle au milieu du XII^e siècle.....	143
Marmoutier et Tours à l'époque carolingienne.....	143
Esquisse de présentation	143
Rive droite, rive gauche.....	145
Les acquisitions de Marmoutier à partir du milieu du XI ^e siècle : effet de source ou réel rapprochement avec Châteauneuf?	148
De nouvelles conditions matérielles et documentaires	148
Les fours de Châteauneuf.....	150
La maison de David près de Saint-Denis	151
CHAPITRE VIII. Le roi et les seigneurs à Saint-Martin (950-1100)	157
Le roi, Saint-Martin et les comtes de Blois et d'Anjou	157
Les relations avec le comte de Blois depuis 950	157
Les liens entre le roi et le comte d'Anjou	159
Les droits seigneuriaux concédés aux vassaux des comtes d'Anjou et de Blois au XI ^e siècle	161
La constitution des trois fiefs de Châteauneuf.....	164
Le fief du Bourg-Saint-Père	164
Le fief de Sainte-Maure	165
Le fief du trésorier	168

CHAPITRE IX. La sécularisation du paysage ecclésiastique autour de Saint-Martin (XI ^e -XII ^e siècle)	173
Transformation d'abbayes en églises paroissiales	173
Saint-Pierre-le-Puellier	173
Saint-Venant	177
Une deuxième vague de transformations paroissiales au XII ^e siècle :	
Saint-Pierre-du-Chardonnet, Saint-Simple, Saint-Clément	178
Le rejet en périphérie des communautés monastiques	182
Beaumont et Notre-Dame-de-l'Écrignole	182
Saint-Côme : des chanoines réguliers	186
 CHAPITRE X. Martinopolis	 193
L'archevêque de Tours et Saint-Martin : de la protection à la défiance	193
Une proximité perceptible jusqu'au début du X ^e siècle	193
Une nouvelle distanciation après 918	195
La crise de la fin du XI ^e siècle : l'archevêque Raoul de Langeais	197
L'exemption d'Urbain II de 1096	200
La tentative de la Martinopolis à la fin du XI ^e siècle	202
Les actes de 1090 et 1092	202
Un réseau liturgique et spirituel centré sur saint Martin et Saint-Martin	204
L'échec de la Martinopolis	205
Le premier cercle des sancta loca	207
Saint-Martin, Cormery et le pape Urbain II	207
Liens juridiques et spirituels entre Saint-Martin et ses communautés tourangelles	209
Conflits avec l'archevêque à propos des communautés dépendantes	210
 CHAPITRE XI. Analyses contextuelles et statistiques du vocabulaire spatial de 918 à 1119	 213
Périodisation et effets de source	213
Le choix d'une échelle temporelle biséculaire	213
Structuration du corpus	214
L'irruption textuelle du castellum de Saint-Martin à partir de 918	215
Émergence du castrum novum à partir du début du XI ^e siècle :	
une redéfinition du castrum de Saint-Martin	217
« Châteauneuf », une invention de Marmoutier	217
Castrum novum comme territoire immunitaire et comme anthroponyme	218
Castrum novum comme institution ecclésiastique :	
le problème du partage de l'identité martinienne	219

Le claustrum : un grand absent	221
Le désintéret des chanoines pour le quartier canonial	221
La vision territoriale de l'acte pontifical	221
Un territoire à faible identité et non approprié.....	223
Urbs, civitas et suburbium Turonicae urbis.....	224
Des identités traditionnelles mobilisées par l'évêque.....	224
L'urbs ou la légitimité épiscopale affirmée	224
Espaces pratiqués.....	225
Les églises	225
Éléments physiques du paysage.....	226
Les déictiques	228
Un système de localisation par les confronts dans les actes épiscopaux	228
Repérages relatifs et absolus dans les actes de Saint-Martin	229
In parrochia	231

Troisième partie

Le XII^e siècle ou l'irruption des bourgeois

dans le champ urbain.....	233
----------------------------------	------------

CHAPITRE XII. Saint-Pierre-le-Puellier et Saint-Michel-de-la-Guerche au XII^e siècle

La mise en valeur de Saint-Pierre-le-Puellier	235
Une administration contestée du bourg Saint-Pierre-le-Puellier	235
La lutte avec l'archevêque pour la juridiction paroissiale sur l'église de Saint-Pierre-le-Puellier	237
L'abandon de Saint-Michel-de-la-Guerche	239
La concession aux moines clunisiens de la Charité.....	239
Le sous-investissement canonial	241

CHAPITRE XIII. Le trésorier de Saint-Martin au XII^e siècle, l'interface entre le comte, le roi et les bourgeois

Le trésorier : un homme du roi face au comte d'Anjou	245
Le choix des dignitaires par le roi	245
L'ascension du lignage angevin : un nouveau contexte politique.....	246
Action locale des comtes d'Anjou de Foulque V à Henri II	247
L'enclave royale de Saint-Martin : un espace stratégique pour le roi capétien	251
Le trésorier comme interface sociale entre le roi et les bourgeois	252
La liberté d'ouvrir des tavernes.....	252
Les revenus financiers et fonciers des bourgeois (1143-1163)	255

CHAPITRE XIV. <i>Les révoltes des bourgeois de Châteauneuf (1164-1185)</i>	259
Le conflit avec Nicolas Frémaud en 1164	259
Les sources.....	259
Un conflit à plusieurs échelles	260
Entre le roi et le pape	260
Entre le roi et le comte	261
Entre les bourgeois et le chapitre.....	263
La querelle interne au chapitre : le trésorier contre le doyen	264
L'union des bourgeois et des chanoines autour du culte de saint Martin.....	265
La constitution d'une communauté de bourgeois en 1180-1181	267
Les sources.....	267
La conjuration de 1180.....	268
La reconnaissance de la communauté d'habitants en 1181	269
La commune de 1184 : un conflit local	273
La cassation de la commune (1184, avril-septembre).....	273
L'arbitrage de Guillaume de Reims et Hervé de Marmoutier (octobre 1184-avril 1185)	275
CHAPITRE XV. <i>Analyses contextuelles et statistiques du vocabulaire spatial</i>	
<i>de 1119 à 1190</i>	281
Effets de source.....	281
Les mutations du castrum.....	282
Castellum Sancti Martini	282
Castrum novum.....	283
Irruption des bourgeois de Châteauneuf.....	285
Burgus et burgenses	285
Burgenses castris novi	286
La territorialité du claustrum	288
Disparition des civitas, urbs et suburbium.....	289
Espaces pratiqués.....	290
Perceptions ecclésiastique et laïque des objets	290
Le mur d'enceinte, une synecdoque du pouvoir royal.....	292
Autres éléments physiques du paysage urbain	293

Quatrième partie

Le XIII^e siècle ou la stabilisation des territoires..... 297

CHAPITRE XVI. L'enclave royale de Saint-Martin de Tours (1190) 299

Un condominium entre le roi et le comte 300

 L'exercice de la justice..... 300

 Un droit militaire assez restreint 301

 Les bourgeois, le roi et le comte..... 302

 Saint-Julien : le lieu de la neutralité 302

Délimitation territoriale 303

 L'enclave martinienne..... 303

 La relation à l'élément fluvial 306

 La reformulation capétienne du suburbium Sancti Martini 308

Significations du castrum 309

 Étendue spatiale du castrum 309

 Castrum novum versus claustrum 310

CHAPITRE XVII. Les réformes du chapitre de Saint-Martin (1195-1263)..... 313

Le fonctionnement liturgique 313

 Un constat des problèmes à la fin du XII^e siècle 313

 La question de la résidence 314

 Le respect des cérémonies liturgiques..... 316

 Le respect du statut clérical..... 318

La répartition des prébendes..... 319

 Les dysfonctionnements liés aux prébendes canoniales..... 319

 L'introduction des vicaires..... 320

L'organisation économique et matérielle..... 321

 L'affermage des revenus 321

 Le nouveau fonctionnement économique du chapitre 323

Les représentations spatiales contenues dans le Rituel 325

 Les toponymes : claustrum et castrum 325

 Extensions spatiales du claustrum et du castrum 326

 Fonctions grammaticales et déictiques 328

CHAPITRE XVIII. Le roi, les bourgeois et Châteauneuf au XIII^e siècle 333

Philippe Auguste 334

 Une administration directe de l'enclave de Saint-Martin 334

 L'accord de 1212 : une contractualisation des relations sociales..... 336

Les relations au milieu du XIII ^e siècle	338
Le conflit de 1232	338
Une configuration locale traditionnelle : Saint-Martin contre les bourgeois et l'archevêque.....	339
La mainmise du roi de France sur Châteauneuf et Saint-Martin	340
La révolte de 1305	341
Des violences sans précédent.....	341
Une lourde sentence pécuniaire.....	342
CHAPITRE XIX. L'enfermement des chanoines dans le cloître.....	345
Propriétaires et habitants du cloître du XI ^e au XIII ^e siècle.....	345
Les mentions de maisons dans les sources diplomatiques.....	345
À l'intérieur du cloître, une vie laïcisée.....	346
La fermeture physique du cloître	347
La condamnation par les légats de la proximité avec les femmes et les marchands	347
La bulle d'Urban IV de 1264 : le durcissement de la clôture	348
L'extension du cloître au milieu du XIV ^e siècle.....	349
L'expulsion des laïcs du cloître.....	351
La suppression du droit de gîte du roi.....	351
L'exclusion des laïcs au début du XVII ^e siècle	352
CHAPITRE XX. Analyses contextuelles et statistiques du vocabulaire spatial de 1190 à 1323.....	355
Effets de source.....	355
Une nouvelle définition du <i>castrum</i>	356
<i>Castrum novum</i>	356
<i>Castrum Turonensis</i>	356
<i>Castrum et burgenses</i>	357
Le nouveau succès du <i>claustrum</i> de Saint-Martin	358
Émergence du fief et de la paroisse.....	360
Espaces pratiqués.....	361
Les déctiques	361
<i>Burgus et vicus</i>	363
Les différentes facettes de l'identité urbaine tourangelle.....	364
<i>Turonis, Turonensis, Turonicus</i>	364
<i>Civitas et villa</i>	366

Cinquième partie

La structuration de l'espace urbain..... 371

CHAPITRE XXI. Analyse morphologique du cadastre napoléonien 373

Analyse des styles parcellaires..... 374

Saint-Julien..... 374

Le cloître de Saint-Martin..... 376

Châteauneuf..... 378

Des pratiques sociospatiales spécifiques..... 380

Analyse des orientations des trames parcellaires..... 382

Méthode..... 382

Les gisements orange, vert et bleu..... 383

CHAPITRE XXII. Les réalités ecclésiastiques de la fabrique urbaine 387

Sociétés et espaces urbains : une relation dialectique 388

Dans l'espace de Saint-Julien 388

À Châteauneuf 394

Dans le cloître de Saint-Martin 399

Moines et chanoines : deux types idéaux en regard de l'urbanisation 403

La démarche idéal-typique de Weber 403

Moines et chanoines : une typologie urbaine 405

L'application des types idéaux au cas de Saint-Denis 409

CONCLUSION..... 415

Sources et bibliographie 425

Abréviations 425

Sources 426

Sources manuscrites 426

1) Bibliothèque nationale 426

2) Bibliothèque de l'Institut..... 426

3) Bibliothèque municipale de Tours..... 426

4) Archives départementales d'Indre-et-Loire 426

5) Archives municipales de Tours 427

Sources imprimées 427

1) Documents d'archives 427

2) Sources narratives et épistolaires..... 430

3) Sources normatives et liturgiques..... 431

4) Sources archéologiques..... 432

Bibliographie.....	434
Index des noms de lieux.....	465
Index des noms de personnes.....	473
Index des matières	489
Liste des figures	493

Introduction

Une problématique fondamentalement urbaine

« La ville est un impensé » : la formule du géographe, Michel Lussault, reprise par l'archéologue, Henri Galinié, peut faire peur à l'historien. Car cette idée nous entraîne loin des chemins rassurants du projet urbain ou de la planification. Néanmoins, elle nous est apparue fondamentale. L'urbanisation est un de ces processus délicats à analyser, tels que la civilisation des mœurs, l'individualisation croissante des sociétés ou encore l'augmentation de la division du travail : ces évolutions se poursuivent pendant des siècles et des générations dans une même direction, sans que l'accomplissement du changement ait été prévu, ni mis en œuvre systématiquement par des individus. Et pourtant, elles ont bel et bien lieu.

Comme la dimension spatiale nous a paru un moyen d'entrer dans cet objet complexe qu'est la ville, le point de vue des géographes a semblé essentiel : c'est chez Jacques Lévy¹ que nous avons trouvé la définition de l'objet ville qui paraît la plus utile à notre propos. Celui-ci définit la ville « comme une situation spatiale caractérisée par la concentration d'une société en un lieu en sorte d'y maximiser la densité et la diversité des interactions sociales ». Autrement dit, la caractéristique fondamentale de la ville est la coprésence en un même lieu des hommes et des activités. La ville est en effet une des trois possibilités que les sociétés ont pour lutter contre la distance, les deux autres étant la mobilité matérielle (les transports) et la mobilité immatérielle (le courrier et les télécommunications). En effet, pour relier deux objets sociaux, soit on déplace matériellement l'un vers l'autre (mobilité), soit on se contente de faire circuler de l'information de l'un vers l'autre (télécommunication), soit enfin on place ces deux objets en contact direct, de manière à éliminer la distance en créant un lieu (coprésence).

L'urbanisation est donc un processus qui se traduit par une densification et une diversification conjointes et réciproques de l'activité sociale et de l'espace

1. J. Lévy, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 1999, p. 16-19 et p. 199, et plus globalement les chapitres 7 à 10, p. 195-268.

urbain. Mais ce processus ne peut être imputé à personne : il n'y a pas d'acte fondateur, de naissance de la ville médiévale. Et pourtant, les structures urbaines héritées de la période médiévale sont bien réelles. Aujourd'hui, l'espace urbain existe, il est possible de le décrire et de le caractériser, même s'il n'a quasiment jamais été préconçu comme tel et organisé volontairement. Dès lors, comment écrire l'histoire d'une ville ?

C'est cette contradiction que permet de résoudre l'approche dialectique entre sociétés et espaces urbains, qui a été formalisée par Henri Galinié avec le concept de « fabrique urbaine² ». Celui-ci propose d'étudier séparément, d'une part, l'activité sociale, en tenant compte des finalités des acteurs impliqués à divers titres dans l'espace urbain, et, d'autre part, la structuration de l'espace urbain dans la longue durée. Celle-ci correspond au processus de la fabrique urbaine, qui peut être définie comme l'interaction permanente et dialectique des multiples configurations sociales, historiquement situées, avec la structure spatiale de la ville. Par structure spatiale ou matérielle, nous entendons la desserte (ou réseau viaire) et le parcellaire de la ville. Fondamentalement, il faut distinguer la synchronie des acteurs, qui se caractérise par la loi sociale du moment, et la diachronie du processus, qui engendre sur la longue durée un effet de structure différé. Si les différents acteurs n'ont en aucune manière des motivations urbaines au moment où ils agissent, à la longue, leurs activités induisent des espaces plus ou moins urbains. Ce processus de la fabrique urbaine est impensé, au sens où il ne résulte pas d'une démarche volontariste et consciente. S'il existe bien une articulation entre les projets des habitants et l'espace urbain, nous montrerons qu'elle est dialectique, et non pas causale : c'est dire qu'elle ne peut être analysée au niveau de l'intentionnalité des acteurs et de l'échelle du projet humain, mais au niveau du temps long du processus, observé ici sur environ cinq siècles.

La notion d'*urban fabric* est aujourd'hui courante dans la bibliographie de l'histoire urbaine britannique³. Elle y désigne la structure physique et matérielle de la ville qui résulte de plusieurs siècles de modifications de l'espace urbain. Le concept de « fabrique urbaine », utilisé notamment par le géographe Marcel Roncayolo⁴, et dont la définition proposée ci-dessus est plus précise

2. H. Galinié, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, Maison des sciences de la ville, 2000 (Sciences de la ville, vol. 16).

3. K. D. Lilley, *Urban life in the Middle Ages (1000-1450)*, éd. Palgrave, 2002 (European culture and society), p. 4-5 ; D. M. Palliser (éd.), *The Cambridge Urban History of Britain*, vol. 1 (600-1540), Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 186.

4. M. Roncayolo, *Les grammairies d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, EHESS, 1996, p. 277.

et plus étendue que la notion britannique, n'est pas une coquetterie scientifique : comparée à l'expression du processus d'urbanisation, la fabrique urbaine a le mérite de mettre l'accent sur la dimension spatiale et physique de la ville, dont a vu avec Jacques Lévy qu'elle était fondamentale pour définir la spécificité urbaine. L'expression de « fabrique de la ville » a d'ailleurs été récemment utilisée par Patrick Boucheron⁵ pour désigner la structure spatiale de la ville. Cette dimension est également présente dans les deux sens du terme de fabrique employés couramment par les médiévistes. Le sens le plus classique, qui désigne le conseil des paroissiens chargé de gérer le patrimoine mobilier d'une église, forme une étymologie utile à notre propos : la notion médiévale de *fabrica* est tout entière sous-tendue par la dimension matérielle de l'église, dans la mesure où il s'agit, à l'origine, de gérer les objets physiques du culte. La dimension physique de ce terme est également présente dans l'autre acception du terme de fabrique employé par les historiens pour désigner l'activité de la construction et du bâti dans une ville⁶. Parmi les multiples acceptions de ce mot, il existe donc une réelle convergence qui justifie la définition de la fabrique urbaine comme processus d'interaction entre les habitants d'une ville et l'espace urbain.

La prise en compte de cette contradiction et de l'impossibilité d'écrire une histoire urbaine continue, selon la seule temporalité du temps qui passe, explique les particularités du plan de ce livre. Notre démarche comporte ainsi deux temps principaux : d'une part, dans les quatre premières parties, la présentation de l'activité sociale, dont certaines configurations, spatialement et chronologiquement situées, peuvent être restituées, et, d'autre part, l'analyse de la structuration de l'espace urbain, dans la dernière partie. Celle-ci débutera par la description de cet espace en fonction de critères morphologiques, tels que l'organisation du parcellaire et du réseau viaire, à partir du cadastre napoléonien numérisé et intégré dans un système d'information géographique. Ces structures spatiales seront ensuite expliquées en mettant en valeur leur interaction permanente avec les activités sociales décrites précédemment. Le premier temps de la démarche correspond donc à une phase de compréhension des fins poursuivies par les acteurs : comment les chanoines de Saint-Martin, les bourgeois, les gens du roi, du comte, l'archevêque de Tours,

5. P. Boucheron, *Les villes d'Italie (vers 1150-vers 1340)*, Paris, Belin, 2004, p. 127.

6. E. Crouzet-Pavan, « Entre collaboration et affrontement : le public et le privé dans les grands travaux urbains (l'Italie de la fin du Moyen Âge) », dans *Tecnología y Sociedad : Las grandes obras públicas en la Europa Medieval. Semana de Estudios Medievales (Estella, 17 a 21 de julio de 1995)*, Pamplune, 1996, p. 363-380.

les moines de Saint-Julien, de Marmoutier... se sont-ils impliqués dans cet espace ? Qu'ont-ils cherché à y faire ? Quels rapports ont-ils entretenus avec cette ville ? Quelles en ont été leurs pratiques et leurs représentations ? Pour cela, nous nous sommes beaucoup inspirée des propositions méthodologiques des chercheurs rassemblés autour de Bernard Lepetit, lors du séminaire de l'EHESS qui a abouti à l'ouvrage intitulé *Les formes de l'expérience*, ainsi que de celles du sociologue Luc Boltanski et des géographes tels que Jacques Lévy, Robert Sack, Abraham Moles, Bernard Debarbieux. Puis, le deuxième temps consiste en une phase d'explication, qui examine de manière diachronique les influences réciproques de l'activité sociale et de l'espace urbain. C'est parce que la ville est un impensé qu'il est nécessaire de distinguer, d'une part, le sens visé, la fin recherchée par les individus concrets, et, d'autre part, le processus urbain perceptible sur la longue durée. Les quatre premières parties sont chronologiques et synchroniques, en fonction de dossiers ponctuels et documentés par les sources, car nous n'avons pas cherché à masquer les lacunes des sources : afficher la discontinuité de l'information paraît plus honnête que de chercher à combler les grands vides par de vagues généralités. La dernière partie, thématique et diachronique, vise à rendre compte du processus d'urbanisation en tenant compte des aspects ecclésiastiques évoqués auparavant : à partir de la démarche idéal-typique de Max Weber, elle explique pourquoi certaines villes ou certains quartiers sont plus urbains que d'autres. Pour des raisons de place, nous n'avons pas repris ici l'étude hydrographique montrant la place de l'eau dans ce milieu urbain, étude que nous avons menée en collaboration avec des archéologues, des géographes et des géomorphologues, et qui est publiée par ailleurs ⁷.

La construction du corpus en vue de l'analyse des représentations spatiales des acteurs

Les quatre parties chronologiques de ce livre se terminent par un chapitre intitulé « Analyses contextuelle et statistique du vocabulaire spatial » : à chaque fois, il s'agit d'analyser les représentations spatiales des acteurs pour chaque période envisagée. En effet, après les deux temps forts de l'école des

7. H. Noizet, « Une histoire géoarchéologique du rapport à la Loire : le cas de la boire Saint-Venant à Tours », dans *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie, XXV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (colloque tenu à Antibes les 21-23 octobre 2004)*, J.-F. Berger (éd.), Valbonne, 2005, p. 453-463 ; id., « La transmission de la "nature" et du "rural" dans la ville : le cas de Tours », *Études rurales*, 175-176 (juil.-déc. 2005), p. 109-128.

Annales et de la Nouvelle Histoire, Bernard Lepetit⁸ rappelait qu'en 1988 et 1989, deux éditoriaux de la revue des *Annales* posaient comme problème prioritaire la question des identités et des liens sociaux. Selon Bernard Lepetit, il s'agit de considérer que « les identités sociales ou liens sociaux n'ont pas de nature, mais seulement des usages » : autrement dit, « les identifications et assignations identitaires sont les produits de l'interaction sociale en fonction d'une durée variable ». Ce renversement, opéré en sociologie par Luc Boltanski, consiste à ne plus considérer les identités sociales comme un donné à partir duquel la réalité est décrite et analysée, mais à observer comment la pratique sociale, c'est-à-dire les interactions entre les acteurs, peut elle-même produire du sens et favoriser l'apparition de nouvelles identités. Pour ce faire, nous avons rassemblé les diverses sources diplomatiques à notre disposition, pour les exploiter grâce à des procédures de la statistique textuelle. Il convient donc de présenter ces sources, puis la méthode de constitution du corpus.

Les sources diplomatiques concernant Saint-Martin sont en grande partie éditées soit par des études concernant spécifiquement Saint-Martin⁹, soit au sein de diverses collections, telles que l'ARTEM pour les actes antérieurs à 1121, les MGH et les recueils des actes des rois de France pour les actes publics, mais également pour les actes d'Eudes et de Robert concédés avant qu'ils ne deviennent rois. Une partie cependant n'a pas été éditée. Ces actes peuvent être conservés sous forme d'original, notamment aux archives départementales d'Indre-et-Loire (surtout la cote G 364). Mais la plupart ne sont connus que par des copies modernes, faites le plus souvent à partir du cartulaire du début du XII^e siècle, la *Pancarte noire* : elles sont contenues dans les collections des érudits, tels dom Housseau et surtout Étienne Baluze, ou encore dans un ouvrage conservé à la réserve des imprimés de la BnF, appelé *Titres et pièces justificatives* (cote F 727). C'est grâce à la thèse de l'École des chartes réalisée par Pierre Gasnault¹⁰, en 1953, que la critique diplomatique de ces documents a pu être établie. Ayant déjà présenté les principales caractéristiques de ce corpus martinien¹¹, nous ne nous attarderons pas plus sur cette question. Les

8. B. Lepetit, « Histoire des pratiques, pratique de l'histoire », dans *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, B. Lepetit (éd.), Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1995, p. 9-22 ; ici p. 10-13.

9. Voir par exemple les nombreux et volumineux articles d'Émile Mabille à la fin du XIX^e siècle.

10. P. Gasnault, *Étude sur les chartes de Saint-Martin de Tours des origines au milieu du XII^e siècle*, thèse manuscrite de l'École des chartes, 1953.

11. H. Noizet, « La transmission de la documentation diplomatique de Saint-Martin de Tours antérieure à 1150 », *Histoire et archives*, 17, 2005, p. 7-36.

sources de Saint-Julien ont été quant à elles éditées par Louis Denis et Charles de Grandmaison. Enfin, nous avons également dépouillé toutes les collections de documents édités concernant la Touraine, ainsi que certains fonds tourangeaux, tel celui de l'archevêque, puisque le véritable sujet de notre travail est la ville de Tours, et non pas uniquement le chapitre martinien.

À partir de là, nous avons constitué un corpus de toutes les sources diplomatiques comportant des mentions topographiques ou spatiales¹², et ce quelles que soit leur origine (archevêque, roi, comte, institution extérieure...). La constitution d'une base de données textuelles avait pour but d'étudier les discours sur l'espace urbain de Tours en tant que représentation propre à chaque composante sociale. Il existe des manières tellement différentes de désigner un lieu ou un espace que celles qui sont effectivement choisies ne semblent pas résulter entièrement du hasard : elles paraissent, au contraire, révélatrices de représentations et de pratiques spatiales, caractéristiques de chaque type d'acteur social (les chanoines de Saint-Martin, les moines de Saint-Julien, l'évêque, le roi...), mais aussi de chaque configuration réunissant à un moment donné plusieurs de ces acteurs, qui s'affrontent ou se soutiennent sur un problème particulier¹³ (Saint-Martin, l'évêque et le roi lors de l'émergence du *castrum Sancti Martini* ; Saint-Martin et Saint-Julien à propos de la grève sableuse au bord de la Loire ; Saint-Martin, les bourgeois, le roi et le pape lors de la révolte de Nicolas Frénaud en 1164...). Nous pourrions résumer ainsi notre problématique : qui dit quoi et dans quel contexte à propos de Tours ? Peut-on repérer des expressions topographiques spécifiques à ces configurations sociales temporaires, c'est-à-dire peut-on déceler des relations particulières à l'espace urbain ?

Ce corpus comprend 221 actes comportant des mentions topographiques se rapportant aux deux quartiers de Saint-Martin et Saint-Julien, le cadre de la thèse n'étant pas suffisant pour embrasser toute la ville de Tours. Concernant les limites chronologiques, une période longue a été privilégiée, de la fin du VIII^e siècle au début du XIV^e siècle, très précisément de 774 à 1323, afin de repérer des évolutions et des phases différentes pour un même objet. La méthode a consisté à analyser cette base de données grâce aux procédures

12. Les trois notions géographiques de base étant le point, la ligne et la surface, les réalités de l'ordre du point renvoient aux seuls concepts de lieu et de topographie. Nous tenons à distinguer les faits topographiques des faits spatiaux, que nous réservons pour les faits plus complexes, de l'ordre de la surface, ou bien résultant d'une combinatoire d'au moins deux des trois notions de base.

13. Sur ce point, nous avons tenu compte des travaux de L. Mondada, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 2000.

d'un logiciel d'analyses statistiques, Spad. Celui-ci reconstitue les segments¹⁴ et réalise les comptages de chaque occurrence directement à partir des textes. Outre la lemmatisation¹⁵ des mots, ce logiciel permet de réaliser des analyses factorielles des correspondances sur des textes et d'extraire le vocabulaire spécifique à un ensemble de textes pour lequel on dispose d'une série de variables, procédures que nous allons expliquer ci-après.

L'unité d'enregistrement est l'acte, pour lequel j'ai renseigné une douzaine de variables :

- des variables purement techniques de classement des actes : le numéro de l'acte dans l'ordre chronologique ; un code de référence de l'acte permettant de le retrouver facilement ;
- des variables chronologiques : la date de l'acte qui peut prendre trois formes différentes si elle correspond à un intervalle (bornes inférieure et supérieure de la fourchette chronologique ; médiane de l'intervalle), ainsi que la classe chronologique à laquelle appartient l'acte ;
- des variables liées aux caractéristiques diplomatiques¹⁶ des actes : type de l'acte (acte royal, privé, comtal, pontifical...) ; état de l'acte (sincère, interpolé, faux, original...) ; auteur (roi, évêque, Saint-Martin...) ; rédacteur (R_St-Martin, R_St-Julien...) ; bénéficiaires (B_Marmoutier...) ; acteurs (roi+bourg+St-M...).

Pour rendre possible le traitement chronologique des données, j'ai défini des classes chronologiques qui me semblaient avoir un sens du point de vue à la fois spatial et de la typologie documentaire. Dans un premier temps, les ruptures ont été fixées en 918 (construction du *castrum* de Saint-Martin), 987 (élection de l'abbé laïc de Saint-Martin comme roi des Francs), 1119 (acquisition par Saint-Martin du fief du Bourg-Saint-Père, apparition des bulles pontificales) et 1190 (fin d'une phase de révoltes des bourgeois contre Saint-Martin, intégration de la Touraine dans le domaine capétien, nouvelles séries documentaires des actes de l'officialité de Tours). Dans un deuxième temps, nous avons testé ces classes chronologiques, en appliquant une première fois

14. Un segment est une suite de mots, qui apparaît au moins deux fois dans le corpus, les mots n'étant pas séparés par des éléments de ponctuation.

15. Voir le numéro 42 de la revue *Médiévales*, intitulé *Le latin dans le texte* et sorti en 2002.

16. Voir, pour ces définitions : M. M. Carcel Orti, *Vocabulaire international de la diplomatie*, Valence, Commission internationale de diplomatie, 1997, p. 24 ; O. Guyotjeannin, J. Pycke, B.-M. Tock, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, coll. « L'Atelier du médiéviste », 1993, p. 25-26 ; B.-M. Tock, M. Courtois, M.-J. Gasse-Grandjean, P. Demonty (éd.), *La diplomatie française du haut Moyen Âge. Inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, 2 vol., Turnhout, Brepols, 2001, p. XIV et p. 4-27.

les procédures statistiques : cela a permis de confirmer le bien-fondé des ruptures de 918, 1119 et 1190, tandis que celle de 987 apparaissait au contraire inutile. C'est pourquoi nous avons ensuite modifié notre phasage chronologique, d'où l'obtention des quatre périodes chronologiques [774 ; 918[, [918 ; 1119[, [1119 ; 1190[et [1190 ; 1323].

Les procédures de l'analyse statistique textuelle

Nous allons tenter d'expliquer simplement les méthodes statistiques utilisées¹⁷, en renvoyant les lecteurs plus chevronnés aux autorités scientifiques en matière de statistique textuelle, à savoir Ludovic Lebart et André Salem¹⁸.

Le but d'une analyse factorielle des correspondances est d'observer comment se répartissent les effectifs des individus étudiés entre deux variables, afin de mettre en valeur les attractions et les répulsions entre ces deux variables. Il faut au préalable avoir constitué un tableau de contingence lexical, c'est-à-dire un tableau donnant la répartition des effectifs d'une population statistique suivant les modalités des deux variables. Dans notre cas, la population statistique est composée de 221 individus, qui sont les actes. La première variable, qui renvoie aux différentes lignes du tableau, correspond aux mots et segments des actes, qui ont été précédemment lemmatisés (il s'agit donc d'une variable textuelle). La seconde variable, qui renvoie aux différentes colonnes du tableau, regroupe toutes les informations non textuelles de ces actes, c'est-à-dire toutes les modalités des variables auteur, type de l'acte, état de l'acte, rédacteur, bénéficiaires, acteurs, périodes (il s'agit donc d'une variable que l'on peut qualifier de diplomatique).

Ce tableau lexical de contingence, qui comptabilise les effectifs de chaque mot pour chaque modalité diplomatique, est ensuite soumis à une analyse factorielle des correspondances. Le principe de l'analyse factorielle peut se résumer à la mesure des écarts et des proximités entre les textes, en extrayant les principaux éléments qui les rapprochent ou qui les séparent. L'hypothèse de départ est de considérer qu'il n'y a pas indépendance entre la variable textuelle (les mots) et la variable diplomatique (les différentes modalités diplomatiques), c'est-à-dire que les effectifs ne se répartissent pas uniformément dans le tableau. Une situation d'indépendance existe par exemple entre la variable « couleur des yeux » et la variable « type de baccalauréat » : on peut

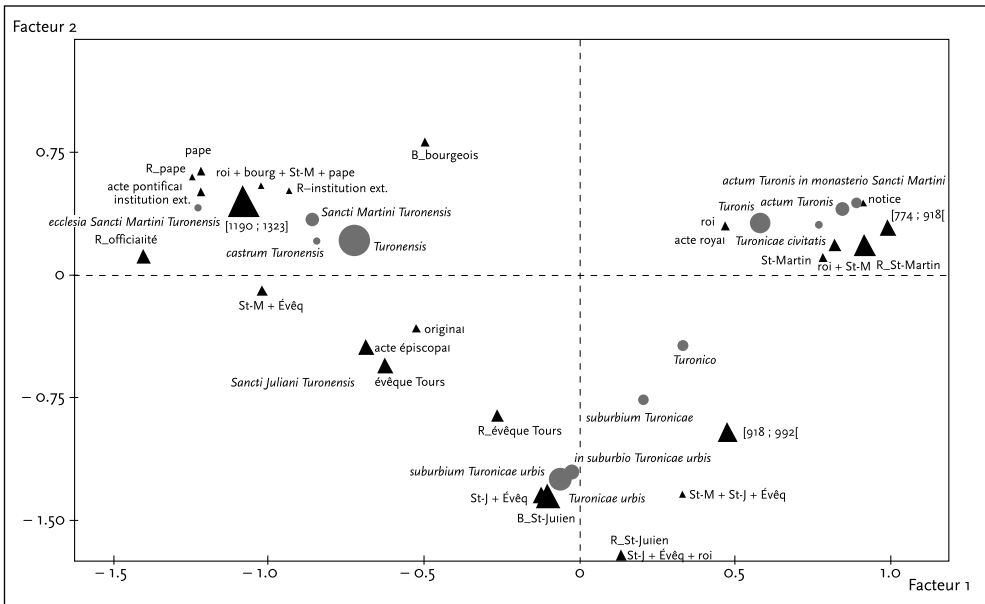
17. Voir le glossaire de M. Goullet, « Avant-propos », *Médiévales. Le latin dans le texte*, 42, 2002, p. 5-12.

18. L. Lebart, A. Salem, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

penser que, *a priori*, le type de bac passé par un candidat ne dépend pas de la couleur des yeux, et qu'il y a autant de personnes aux yeux bleus qui passent un bac L qu'un bac S. Dans notre cas, l'*a priori* consiste à dire qu'il n'y a pas d'indépendance entre la variable textuelle et la variable diplomatique : il est permis de penser que certains mots sont plus employés par tel rédacteur que par tel autre. Si la distribution n'est pas aléatoire, il existe des liens de cause à effet entre les répartitions des effectifs de la variable textuelle et des variables diplomatiques, liens qui sont appelés facteurs en analyse statistique. Grâce à des algorithmes dont le principe est fondé sur le test d'indépendance du khi deux, l'analyse factorielle permet d'extraire ces facteurs et de les visualiser sous la forme de graphiques : ces graphiques forment des nuages de points qui se répartissent autour d'axes, chaque axe représentant un facteur. Sur le graphique, lorsque des mots et des variables sont situés à proximité et forment un nuage de points, cela signifie une attraction forte entre ces divers éléments. Surtout, les nuages de points situés à chaque extrémité d'un axe forment des groupes qui s'opposent. Plus ils se trouvent à l'extrémité des axes, plus l'opposition a de sens. Au contraire, tout ce qui est situé à proximité de l'origine des axes correspond à une configuration moyenne et n'est donc pas intéressant.

Les mots sont représentés sous forme de cercles et les modalités de la variable diplomatique sous forme de triangles. Dans le graphe ci-dessous, qui correspond à une analyse factorielle des correspondances de tous les termes comprenant le radical *Turo-*, il apparaît que *Turonensis* est préférentiellement employé au XIII^e siècle, dans les actes rédigés par l'officialité et le pape, surtout pour qualifier Saint-Martin et secondairement le *castrum*. Ce premier groupe s'oppose à *Turonis*, qui est majoritairement cité au IX^e siècle dans les actes de Saint-Martin, notamment comme lieu de souscription : le facteur 1 matérialise donc une opposition à la fois chronologique, sociale et d'usage.

Fig. 1 – Analyse factorielle sur les termes comprenant le radical Turo- : facteurs 1 et 2



Outre l'analyse factorielle des correspondances, a été mise en œuvre une autre méthode, appelée « Vospec », propre à la statistique textuelle.

Le but est de trouver les éléments textuels caractéristiques de chaque modalité d'une variable informative. Il s'agit ici de considérer un corpus, par exemple les 221 actes, en fonction d'une seule variable : la procédure permet d'obtenir le vocabulaire spécifique de chaque modalité de la variable choisie, en positif comme en négatif. Si la variable rédacteur est choisie, la procédure fournit une double liste des mots et segments pour chaque type de rédacteur, c'est-à-dire pour Saint-Martin, le comte, l'évêque, le roi, le pape... : la première liste correspond aux mots et segments qui sont les plus spécifiques de ce rédacteur, tandis que la seconde rassemble les mots et expressions les moins caractéristiques. Le tableau ci-dessous comprend le vocabulaire spécifique des actes rédigés par Saint-Martin entre 918 et 1119. Pour chaque forme textuelle (mot ou segment), les tableaux ainsi obtenus comprennent toujours le pourcentage interne de la forme dans la sous-partie du corpus, qui correspond à la modalité de la variable (ici, les seuls actes rédigés par Saint-Martin), le pourcentage global de la forme dans tout le corpus (en l'occurrence dans tous les actes rédigés entre 918 et 1119 quels que soient les rédacteurs), la fréquence interne (l'effectif de la forme dans la partie du corpus), la fréquence

globale (l'effectif de la forme dans tout le corpus), et surtout la valeur test et la probabilité.

Fig. 2 – Extrait du vocabulaire spécifique des actes de la période [918; 1119[en fonction de la variable rédacteur

Groupe d'individus : R_St-Martin

Mots ou segments caractéristiques	Pourcentage interne	Pourcentage global	Fréquence interne	Fréquence globale	Valeur-Test	Probabilité
<i>castellum</i>	5,24	3,25	29	35	3,75 ^o	0,000
<i>castellum Sancti Martini</i>	3,98	2,32	22	25	3,605	0,000
<i>ex parte</i>	1,99	1,02	11	11	3,195	0,001
<i>datum Turonis</i>	1,81	0,93	10	10	3,000	0,001
<i>urbs</i>	0,36	1,67	2	18	-3,354	0,000
<i>suburbio Turonicae urbis</i>	0,18	1,39	1	15	-3,376	0,000
<i>sancti Juliani</i>	0,36	1,86	2	20	-3,623	0,000
<i>Turonicae urbis</i>	0,18	1,58	1	17	-3,717	0,000

Les mots sont rangés par ordre décroissant des valeurs tests, qui sont d'autant plus grandes que les probabilités sont petites. En effet, c'est un calcul statistique de distribution de probabilités¹⁹ qui permet d'établir ces tableaux de vocabulaire spécifique. La valeur test, qui mesure l'écart existant entre la fréquence d'un mot dans une modalité d'une variable avec la fréquence globale, sert de marqueur : plus elle est forte, que ce soit en négatif ou en positif, plus la spécificité est significative, l'idéal étant de ne tenir compte que des valeurs tests supérieures à 2, ce qui renvoie à un seuil de 5 % : un seuil de 5 % signifie que l'hypothèse est acceptée à partir du moment où l'incertitude concerne moins de 5 % ; au-delà, l'hypothèse est rejetée. En l'occurrence, il

19. Le principe de ce test statistique, qui correspond à la loi hypergéométrique, consiste tout d'abord à calculer, pour chaque mot, son mode de distribution, c'est-à-dire la valeur la plus probable de ce mot dans une sous-partie quelconque du corpus, en fonction des paramètres de la taille du corpus, la taille de la sous-partie et la fréquence de la forme. Puis, la fréquence interne de cette forme dans une sous-partie précise est comparée à ce mode. Si la valeur est proche du mode, la forme sera considérée comme banale et on ne peut rien en dire. Si elle est nettement supérieure, le logiciel calcule ensuite la probabilité de voir apparaître ce mot avec un effectif supérieur à son mode : la forme est dite spécifique positive. Enfin, si elle est nettement inférieure, le logiciel calcule ensuite la probabilité de voir apparaître ce mot avec un effectif inférieur à son mode : la forme est dite spécifique négative.



BON DE COMMANDE

HÉLÈNE NOIZET

La fabrique de la ville Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)

Prix : 35 €

Frais d'envoi par ouvrage : 6 € et 1,5 € par ouvrage supplémentaire

Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, M.

Adresse

Code postal et ville

Tél.:

Date

Signature

Veillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de
l'Agent comptable de Paris I (PS)

**Bon de commande
et titre de paiement à retourner aux**

Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15
Fax : 01 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr